



HAL
open science

La satire des propos de l'autre chez Martial: les épigrammes définitionnelles

Frédérique Fleck

► **To cite this version:**

Frédérique Fleck. La satire des propos de l'autre chez Martial: les épigrammes définitionnelles. Martial et l'épigramme satirique. Approches stylistiques et thématiques, 2020, 978-3-487-15874-7. hal-03410411

HAL Id: hal-03410411

<https://hal.science/hal-03410411v1>

Submitted on 31 Oct 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**LA SATIRE DES PROPOS DE L'AUTRE CHEZ MARTIAL :
LES ÉPIGRAMMES DÉFINITIONNELLES**

**Frédérique Fleck
ENS de Paris, AOROC UMR 8546**

ABSTRACT:

In his Epigrams, Martial often has someone use a word whose meaning does not fit with what it designates. The epigrammatist then underlines this inadequacy by suggesting either another word or a change of referent. But he may also maintain both word and referent by playing on different meanings of the word or by showing how absurd the consequences of this association prove to be. We propose to call this kind of poems "definitory epigrams". The aim of our paper is to provide a typology of those epigrams, focusing on the many variations that can be found in the books of Martial and linking them with the structure of the poems and with the kind of point they feature.

Martial n'aime pas seulement dénoncer les comportements de ses contemporains, il se plaît aussi à épingler leurs propos. La critique qu'il en fait peut porter sur la manière dont ces discours sont prononcés, sur leur contenu, ou encore sur leur forme même, c'est-à-dire sur les tours et les termes employés, ces trois catégories n'étant bien sûr pas exclusives les unes des autres. C'est sur la troisième que je me pencherai, en me limitant toutefois à ce qui touche proprement à la satire des mots employés et, dans ce cadre, aux épigrammes qui portent sur les choix lexicaux des personnages brocardés.

Je propose de baptiser ce type de pièces « épigrammes définitionnelles » dans la mesure où elles jouent, de manière tantôt explicite, tantôt implicite, avec la définition du terme considéré, que ce soit pour la rappeler simplement, pour la compléter ou pour la corriger. Ces pièces ont toutes en commun de signaler un hiatus entre le signifié du terme en question, c'est-à-dire sa définition en langue, et sa référence actuelle, c'est-à-dire l'usage qui en est fait en discours par la victime pour désigner tel référent particulier. Ce divorce entre le mot et la chose offre prise à différentes sortes d'attaques, attaques dont je présenterai une typologie, en m'attachant à décrire les divers procédés stylistiques mis en œuvre et les effets qu'ils permettent à chaque fois d'obtenir.

1. Catégorie 1 : Le terme employé est récusé et le référent reçoit une nouvelle désignation

La première manière de procéder, et sans doute la plus naturelle, est de récuser le terme employé par la victime et de proposer une autre désignation plus appropriée. Un bon nombre d'épigrammes définitionnelles entrent dans cette première catégorie.

1.1. Justification de la disqualification

1.1.1. Confrontation entre la description du référent et la définition communément admise du terme employé

Une forme très complète de la récusation d'un terme employé par la cible apparaît dans l'épigramme 11, 32. Celle-ci présente d'abord, sur quatre vers, une description particulièrement détaillée de la situation économique de la cible, marquée par l'anaphore de *nec*¹. La prétention de Nestor au qualificatif de *pauper* est ensuite introduite à l'aide du connecteur concessif *tamen* et par le biais de termes signalant le décalage entre réalité et désir (*adfectas ... dici atque uideri*). Le caractère inapproprié du terme est alors indiqué par plusieurs mots dénotant la fausseté (*mentiris, uano, blandiris*). Le dernier vers parachève l'attaque en spécifiant à l'aide d'une négation polémique que la situation de Nestor (*nihil habere*) ne correspond pas à la définition de la *paupertas*. Si la disqualification du terme employé par la cible est explicite et abondamment justifiée, la définition de *pauper* et de *paupertas* sur laquelle elle s'appuie reste implicite, et le satiriste laisse au lecteur le soin de trouver les termes plus appropriés répondant à la définition donnée en fin d'épigramme (*nihil habere*) – sans doute *mendicus* et *mendicitas* :

*Nec toga nec focus est nec tritus cimice lectus
nec tibi de bibula sarta palude teges,
nec puer aut senior, nulla est ancilla nec infans,
nec sera nec clavis nec canis atque calix.*

*Tu tamen adfectas, Nestor, dici atque uideri
pauper et in populo quaeris habere locum.
Mentiris uanoque tibi blandiris honore.*

Non est paupertas, Nestor, habere nihil. (11, 32)

« Tu n'as ni toge, ni foyer, ni lit, même habité par les punaises, ni natte de joncs spongieux, même ravaudée, ni esclave, jeune ou vieux, aucune servante, pas même toute enfant, ni verrou, ni clé, ni chien ou coupe. Pourtant tu désires, Nestor, qu'on te dise et te croie pauvre et tu cherches à avoir une place parmi le peuple. Tu es un imposteur et tu te flattes là d'un titre mensonger. Ce n'est pas être pauvre, Nestor, que de n'avoir rien.² »

1.1.2. Appui sur une définition plus exigeante du terme employé

Mais les propos épinglés sont rarement aussi manifestement mensongers que dans cette épigramme 11, 32.

Dans l'épigramme 4, 56, la cible de Martial prétend au qualificatif de *munificus* (*uis te munificum uocem*, v. 2), et la description donnée dans la subordonnée causale qui précède semble justifier l'emploi de ce terme puisqu'elle correspond à sa définition (*munera ingentia mittis*). Le locuteur le récusé pourtant en y substituant des qualifications antonymiques (*sordidius nihil est, nihil est te spurcius uno*³). Ce retournement s'appuie sur la contestation du statut de cadeaux aux présents faits par Gargilianus, qui sont qualifiés par le locuteur de « pièges » (*qui potes insidias dona uocare tuas*). Ces présents, dont le vers 1 précisait d'emblée qu'ils étaient faits à des vieillards et à des veuves, sont comparés à des appâts : le locuteur suggère ainsi qu'ils ont pour but de rapporter bien davantage qu'ils ne coûtent, grâce à une captation d'héritage. Il conclut en faisant référence de manière implicite à une définition de la libéralité plus exigeante que celle qui est communément admise : il ne s'agit pas simplement de faire des largesses, mais de les faire sans attendre aucun retour ni profit, comme ce serait le cas si c'était Martial, dont il ne peut rien espérer, que Gargilianus couvrirait de cadeaux :

¹ Sur les différents emplois de la figure de l'*accumulatio*, voir la contribution de N. Mindt dans ce volume. L'*accumulatio* se combine ici avec une gradation qui dénie à Nestor même la plus infime possession (voir le commentaire de Kay 1985, *ad loc.*).

² Toutes les traductions proposées sont personnelles.

³ Sur cet emploi du comparatif avec *nihil* pour sujet, ce qui lui confère une valeur proche de celle du superlatif, voir Vallat dans ce volume.

Frédérique Fleck, « La satire des propos de l'autre chez Martial : les épigrammes définitionnelles »
Article paru dans *Martial et l'épigramme satirique. Approches stylistiques et thématiques*, D. Vallat (éd.),
Hildesheim/Zurich/New York, Olms Verlag, 2020, p. 47-69.

Munera quod senibus uiduisque ingentia mittis,

uis te munificum, Gargiliane, uocem ?

Sordidius nihil est, nihil est te spurcius uno,

qui potes insidias dona uocare tuas :

sic audis fallax indulget piscibus hamus,

callida sic stultas decipit esca feras.

Quid sit largiri, quid sit donare docebo,

si nescis : dona, Gargiliane, mihi. (4, 56)

« Parce que tu envoies aux vieillards et aux veuves de riches présents, tu veux, Gargilianus, que je te qualifie de généreux ? Mais il n'est rien de plus avare, rien de plus ladre au monde que toi, qui prétends qualifier de présents les pièges que tu tends : c'est ainsi que l'hameçon trompeur gâte les poissons avides, que l'appât leurre les fauves naïfs. Ce que c'est qu'être libéral, ce que c'est que faire des présents, je vais te l'apprendre, si tu l'ignores : tes présents, Gargilianus, envoie-les-moi ! »

Dans l'épigramme 11, 72, Martial fait jouer une définition contre une autre. Il s'appuie sur le sens premier du substantif *pipinna*, mot enfantin qui devait désigner d'abord le sexe d'un jeune garçon, pour récuser l'emploi qu'en fait Natta. Il conteste ainsi l'extension par euphémisme du terme, sans doute entrée dans l'usage, pour désigner le membre d'un adulte par effacement du sème de petitesse. Sans produire ici de définition explicite du substantif *pipinna*, Martial, en insistant au deuxième vers sur la taille du membre en question (*conlatus cui Gallus est Priapus*), joue sur l'opposition avec ce sème de petitesse contenu dans le sens premier et rappelé peut-être par le lien formel et étymologique – réel ou supposé – avec *pisinnus* (« petit enfant ») et *pusillus*⁴ :

Drauci Natta sui uocat pipinam,

conlatus cui Gallus est Priapus. (11, 72)

« Natta parle de la quéquette de son mignon⁵, quand, comparé à lui, Priape est un Galle. »

De manière similaire, le locuteur s'appuie sur une définition plus restrictive du mot *culus* dans l'épigramme 11, 43 pour contester l'usage qui en est fait par sa femme. Il propose de façon un peu provocatrice d'en limiter l'emploi à la qualification de l'anatomie masculine (*mascula nomina* v. 11). Cette redéfinition s'accompagne d'une extension des emplois du terme *cunnus*⁶ pour lequel il propose un glissement par voisinage, phénomène affectant couramment les termes anatomiques⁷. Le caractère plaisant de cette correction est accentué par la proximité phonétique des deux termes *culus* et *cunnus* soulignée, malgré les dix vers qui les séparent, par leur positionnement identique avant la césure du pentamètre⁸ :

Depresum in puero tetricis me uocibus, uxor,

corripis et culum te quoque habere refers. (...)

Parce tuis igitur dare mascula nomina rebus

teque puta cunnos, uxor, habere duos. (11, 43, 1-2 et 11-12)

« M'ayant surpris avec un jeune esclave, tu m'en fais, ma femme, sévèrement reproche et tu me rappelles que tu as toi aussi un cul. (...) Évite donc de donner des appellations viriles à tes attributs et considère que ce que tu as, ma femme, ce sont deux cons. »

⁴ Voir Adams 1982, p. 216-217.

⁵ Pour le sens exact du terme *draucus*, voir Taylor 1997, p. 366-369.

⁶ Adams 1981, p. 162-163, signale l'emploi de *cunnus* à la place de *culus* pour désigner l'anus de mâles homosexuels. La redéfinition opérée ici par Martial s'autorise sans doute, comme il le suggère, de tels emplois, mais le mécanisme d'extension n'est pas le même : extension métaphorique dans un cas, métonymique dans l'autre.

⁷ Voir André 1991, p. 257 à propos des différentes désignations des parties du bras par exemple.

⁸ Voir le commentaire de Kay 1985, *ad loc.*

L'épigramme 1, 9 met en œuvre un jeu plus complexe : l'une des qualifications auxquelles prétend la cible, celle de *magnus homo*, est récusée parce que le locuteur la juge incompatible avec l'autre, celle de *bellus homo*. Cette dernière est acceptée, mais avec une valeur différente de celle que lui prête la victime, selon un mécanisme qui sera plus particulièrement étudié dans la catégorie 3.1 : tandis que Cotta y voit une caractérisation laudative (« charmant », à la fois physiquement et par sa conduite en société), Martial la prend, comme souvent dans ses épigrammes, avec une valeur ironique et dépréciative⁹ ; cette redéfinition passe sans doute ici de surcroît par une réactivation artificielle de la valeur du suffixe diminutif de *bellus* qui vient ajouter à la définition courante de l'adjectif un sème afférent de petitesse. Un *bellus homo* peut alors être défini comme un *pusillus homo*, ce qui exclut une qualification concomitante par l'adjectif antonyme *magnus* :

Bellus homo et magnus uis idem, Cotta, uideri,

sed qui bellus homo est, Cotta, pusillus homo est. (1, 9)

« Tu veux passer à la fois, Cotta, pour un garçon charmant et pour un grand monsieur, mais quand on est un garçon charmant, Cotta, on n'est qu'un freluquet. »

1.2. Contestation sans justification

La disqualification du terme employé peut aussi reposer sur la simple autorité du locuteur. En l'absence de justification explicite, la proposition d'un autre terme jugé plus adapté par le locuteur permet de faire sentir en quoi le terme employé par la cible est inapproprié. Ainsi, dans l'épigramme 8, 22, à l'assertion de la cible impliquée par *inuitas ad aprum* (pour laquelle on pourrait hypothétiquement restituer, à l'intérieur de l'univers fictif des *Épigrammes*, *ponam tibi aprum*) s'oppose celle du locuteur, *ponis mihi porcum*, sans qu'aucune justification reposant sur les propriétés respectives du sanglier et du porc rôtis n'apparaisse. Le locuteur renforce en revanche son autorité en affirmant au v. 2 sa sagacité et en se posant ainsi comme connaisseur :

Inuitas ad aprum, ponis mihi, Gallice, porcum :

hybrida sum, si das, Gallice, uerba mihi. (8, 22)

« Tu m'invites à manger du sanglier et tu me sers, Gallicus, du porc : je veux bien être un sanglochon si tu réussis, Gallicus, à me payer de mots ! »

Dans la mesure où les définitions des deux termes sont très proches, on comprend cependant sans difficulté que ce qui manque à l'animal servi par Gallicus pour être désigné par le terme *aper* est la propriété à laquelle réfère le sème inhérent¹⁰ /sauvage/. Mais c'est aussi et surtout le sème afférent socialement normé /dont la chair est très appréciée/ qui est ici en jeu : Gallicus prétend servir un mets recherché quand il ne présente à son invité qu'une viande plus commune. De même, dans l'épigramme 3, 32, le locuteur se contente de disqualifier l'adjectif *uetula* par lequel se désigne sa victime pour le remplacer par *mortua*, alors même que ce terme qu'il propose est manifestement inadéquat dans la mesure où Matrinia est encore vivante. En opposant à la minimisation de son âge une exagération plaisante, il conteste le sème /un peu/ porté par le suffixe diminutif de *uetula* et prévient toute autre demande, refusant par avance de lui accorder même une qualification indiquant un degré extrême de vieillesse, comme l'assimilation à ces figures féminines symbolisant le grand âge que sont Hécube et Niobé¹¹ :

An possim uetulam quaeris, Matrinia : possum

⁹ Voir notamment 3, 63, 12, 39 et 2, 7.

¹⁰ La terminologie de l'analyse sémique employée dans cet article est celle de Rastier, 1987.

¹¹ Sur l'usage fait par Martial de ces noms propres exemplaires, voir Vallat 2008, p. 192-194.

Frédérique Fleck, « La satire des propos de l'autre chez Martial : les épigrammes définitionnelles »
Article paru dans *Martial et l'épigramme satirique. Approches stylistiques et thématiques*, D. Vallat (éd.),
Hildesheim/Zurich/New York, Olms Verlag, 2020, p. 47-69.

et uetulam, sed tu mortua, non uetula es.

Possum Hecubam, possum Niobam, Matrinia, sed si

nondum erit illa canis, nondum erit illa lapis. (3, 32)

« Tu me demandes si je pourrais avec une femme vieillissante, Matrinia : je pourrais, même si elle est vieillissante, mais toi, tu es un cadavre, tu n'es pas vieillissante. Je pourrais avec Hécube, je pourrais avec Niobé, Matrinia, mais avant qu'elle soit devenue chienne, avant qu'elle soit devenue pierre. »

Dans l'épigramme 4, 20, la substitution, qui est double, s'opère au profit de termes antonymiques :

Dicit se uetulam, cum sit Caerellia pupa,

pupam se dicit Gellia, cum sit anus.

Ferre nec hanc possis, possis, Colline, nec illam :

altera ridicula est, altera putidula. (4, 20)

« Caerellia se dit vieillissante alors qu'elle est jeune, Gellia se dit jeune alors qu'elle est vieille. On ne saurait supporter ni celle-ci, Colline, ni celle-là : l'une est extravagante, l'autre dégoûtante. »

Certains traits récurrents caractérisent cette première catégorie d'épigrammes définitionnelles. On peut relever d'une part l'emploi de négations polémiques (3, 32, 2 : *non uetula es* ; 11, 32, 8 : *non est paupertas habere nihil*) ou d'une défense (11, 43, 11 : *parce dare mascula nomina*) pour contester le point de vue de la cible. D'autre part, le décalage entre les propos de la victime et la réalité est signalé par le lexique des faux-semblants (apparence : *uideri* en 1, 9, 1 et en 11, 32, 5 ; tromperie : *fallax, callida, decipit* en 4, 56, 5-6, *das uerba* en 8, 22, 2, *mentiris, uano* en 11, 32, 7) et par l'expression de la concession (*tamen* : 11, 32, 5 ; *sed*¹² : 1, 9, 2 et 3, 32, 2 ; relative à valeur concessive : 11, 72, 2 ; concessive en *cum* : 4, 20, 1 et 2 ; asyndète : 8, 22, 1).

Ce type d'épigrammes vise presque toujours à rabattre une prétention : Cotta se flatte d'être *magnus* mais n'est que *pusillus*, Nestor veut passer pour un *pauper* quand il n'est qu'un mendiant, le calculateur Gargilianus se dit généreux, Gallicus ment sur la qualité des mets qu'il sert à sa table, Matrinia et Gellia se font plus jeunes qu'elles ne sont, une femme prétend pouvoir offrir les mêmes plaisirs qu'un mignon.

Si la récusation du terme employé par la victime est au centre de toutes ces épigrammes, le rejet de ce terme et son remplacement ne suffisent souvent pas par eux-mêmes à en constituer la pointe. En 8, 22, c'est la déclaration *hybrida sum* qui rend l'épigramme plaisante. En 3, 32, malgré le caractère amusant de la désignation hyperbolique de Matrinia par *mortua*, c'est la comparaison implicite, par le biais de figures mythologiques exemplaires, avec une chienne puis avec une pierre qui constitue le trait final. Pour que la substitution d'un autre terme ou d'une autre définition puisse servir d'acmé à l'épigramme, il faut qu'elles aient quelque chose de surprenant. C'est le cas en 11, 43 avec le remplacement de *culus* par *cunnus* qui entraîne une redéfinition très personnelle de l'un et l'autre termes et joue de plus sur leur paronymie. Ou bien, en 11, 32, l'épigramme peut s'arrêter sur le rejet du terme *paupertas* parce qu'il invite le lecteur à trouver lui-même le qualificatif qui convient et constitue ainsi une insinuation propre à clore la pièce.

2. Catégorie 2 : Le mot est conservé pour être appliqué à un autre référent

¹² Il s'agit dans ces deux cas de *sed* à valeur concessive, voir Luscher 1988-1989.

Le constat d'une discordance entre le mot et la chose peut également aboutir, quoique plus rarement, à la disqualification non du terme employé, mais du référent. Dans ces cas, le locuteur reprend à son propre compte le mot de sa victime, mais pour l'appliquer à un nouveau référent. Dans l'épigramme 2, 77, le poète répond à une critique adressée à ses épigrammes, que Cosconius, un autre poète, qualifie de *longa*. Après avoir invoqué l'autorité de grands prédécesseurs pour légitimer la longueur de certaines de ses pièces (v. 5-6), Martial opère une redéfinition de l'adjectif *longus* appliqué à des œuvres littéraires, non plus en termes de quantité, mais de qualité : une épigramme n'est pas trop longue parce qu'elle compte beaucoup de vers, mais parce qu'elle comporte des passages de mauvaise facture qui mériteraient d'être retranchés (v. 7). Cela permet à Martial de récuser implicitement l'application de ce terme péjoratif à ses propres productions, quelle qu'en soit l'étendue, et de retourner l'attaque en l'appliquant en revanche aux poèmes même les plus brefs de son rival dans une formule oxymorique : *tu disticha longa facis* :

*Cosconi, qui longa putas epigrammata nostra,
utilis unguendis axibus esse potes.*

*Hac tu credideris longum ratione colosson
et puerum Bruti dixeris esse breuem.*

*Disce quod ignoras : Marsi doctique Pedonis
saepe duplex unum pagina tractat opus.*

*Non sunt longa quibus nihil est quod demere possis,
sed tu, Cosconi, disticha longa facis. (2, 77)*

« Cosconius, toi qui estimes que mes épigrammes sont trop longues, tu pourrais servir à graisser des essieux ! À ce compte, tu jugerais le colosse trop grand et tu trouverais l'enfant admiré de Brutus trop petit. Apprends ce que tu ignores : Marsus et le docte Pédon traitent souvent un sujet unique sur deux pages. Elles ne sont pas longues, les œuvres auxquelles il n'y a rien à retrancher. Mais toi, Cosconius, tu composes de trop longs distiques. »

Dans l'épigramme 8, 41, c'est la qualification de la cible par l'adjectif *tristis* qui est remise en question (*an sit Athenagoras tristis, uidebo*) : il pourrait bien s'agir d'une allégation forgée de toute pièce pour se dispenser de l'obligation sociale d'envoyer des cadeaux à l'occasion des Saturnales. S'il est douteux qu'Athénagoras soit vraiment *tristis*, le poète souligne plaisamment que cette dérobade a pour effet de le mettre, lui, réellement dans cet état. Il souligne ainsi que pour avoir du chagrin, il faut avoir subi une douleur. C'est son cas, puisqu'il a été privé des cadeaux escomptés, mais dans le cas d'Athénagoras, cette condition est-elle effectivement remplie ?

*Tristis Athenagoras non misit munera nobis
quae medio brumae mittere mense solet.*

An sit Athenagoras tristis, Faustine, uidebo.

Me certe tristem fecit Athenagoras. (8, 41)

« Accablé de chagrin, Athénagoras ne m'a pas envoyé de présents, comme il le fait habituellement au milieu du mois des frimas¹³. Qu'Athénagoras soit accablé de chagrin, Faustinus, c'est à voir. Moi, en tout cas, Athénagoras m'a accablé de chagrin. »

À Zoïle qui prétend que les plaideurs et les poètes ont mauvaise haleine, le satiriste répond que c'est encore plus vrai des fellateurs, impliquant au passage qu'il en est un :

*Os male cauidicis et dicis olere poetis,
sed fellatori, Zoile, peius olet. (11, 30)*

« Tu dis que les plaideurs et les poètes ont mauvaise haleine, mais l'haleine d'un fellateur, Zoïle, est encore pire. »

¹³ Je ne retiens pas l'interprétation qui attribue cette première phrase à Faustinus, en s'appuyant sur la variation P4 / P1 (*nobis* v. 1 / *uidebo* v. 3, *me* v. 4). Pour cette interprétation, voir Schöffel 2002, *ad loc.*

Le premier référent, l'haleine qui se dégage de la bouche des plaideurs et des poètes, n'est pas ici explicitement disqualifié, mais seulement présenté comme actualisant à un degré moindre le signifié de *male olere*. Toutefois, l'assertion que les plaideurs et poètes ont mauvaise haleine tend à être disqualifiée du fait de sa modalisation par *dicis* (c'est seulement ce que dit Zoïle) et de l'absence de justification (l'activité des plaideurs et des poètes donne certes l'occasion de sentir leur haleine mais n'explique pas qu'elle soit mauvaise, et on ne trouve rien dans la littérature antique sur une mauvaise haleine proverbiale de ce type de personnes¹⁴). Par contraste, l'assertion introduite par *sed* n'est pas modalisée en discours second et contient sa propre justification, puisque l'activité du fellateur était réputée rendre sa bouche impure (voir 2, 12 ; 3, 28 ; 3, 77). En somme, même si l'épigrammatiste ne l'indique pas explicitement, pour sentir mauvais, une bouche doit être polluée.

Nous retrouvons dans cette seconde catégorie d'épigrammes définitionnelles des procédés proches de ceux qui caractérisaient la première : la négation polémique (2, 77, 7 : *non sunt longa*), qui sert ici la récusation du référent et non plus du terme employé, et l'expression de l'opposition (*sed* en 2, 77, 8 et en 11, 30, 2 ; *certe* en 8, 41, 4) pour articuler le changement de référent. Si l'épigramme 2, 77 s'appuie sur une redéfinition qui se fait de manière explicite, les autres épigrammes font l'économie d'une référence explicite aux traits définitoires du terme discuté.

Ce type de pièces est particulièrement efficace pour retourner un mot contre son utilisateur : l'agresseur, dans le cas de Cosconius ou de Zoïle, devient ainsi victime et Athénagoras, qui voulait se faire plaindre, se trouve accusé de causer à d'autres de la douleur. Ce retournement constitue la pointe de cette catégorie d'épigrammes dont le dernier vers apporte l'identité du nouveau référent.

3. Catégorie 3 : Le mot et le référent sont tous deux conservés

La catégorie d'épigrammes définitionnelles la plus fournie est constituée par les pièces où le satiriste affecte de valider à la fois le choix du terme et celui du référent. Mais, du mot employé par la victime de la satire, c'est le plus souvent le signifiant seul qui est conservé.

3.1. Catégorie 3.1 : Le signifié est modifié

3.1.1. Jeu sur la polysémie

La plupart des épigrammes de cette troisième catégorie jouent sur la polysémie du terme épinglé par le satiriste. Celui-ci peut alors feindre de venir appuyer les dires de sa cible tout en dévoilant leur caractère mensonger et en révélant la vérité. Ainsi, la Lesbie de l'épigramme 11, 62 veut faire croire qu'elle fait payer cher ses complaisances (et se présente donc implicitement comme une femme attirante) quand c'est elle-même qui est obligée de payer ses amants. Martial joue ici sur les deux sens de l'adverbe *gratis*, « sans paiement reçu » et « sans paiement donné » :

Lesbia se iurat gratis numquam esse fututam.

Verum est. Cum futui uult, numerare solet. (11, 62)

« Lesbie jure qu'on ne l'a jamais baisée gratis. C'est vrai : quand elle veut se faire baiser, elle paye. »

¹⁴ Voir Kay 1985, *ad loc.*

Frédérique Fleck, « La satire des propos de l'autre chez Martial : les épigrammes définitionnelles »
Article paru dans *Martial et l'épigramme satirique. Approches stylistiques et thématiques*, D. Vallat (éd.),
Hildesheim/Zurich/New York, Olms Verlag, 2020, p. 47-69.

De manière similaire, les épigrammes 2, 20 et 6, 12 présentent un jeu sur le sens du possessif, qui peut indiquer une possession intrinsèque ou une possession extrinsèque provenant d'une acquisition¹⁵ :

Carmina Paulus emit, recitat sua carmina Paulus.

Nam quod emas possis iure uocare tuum. (2, 20)

« Paulus achète des poèmes, et Paulus lit en public ses poèmes. De fait, ce qu'on achète, on a le droit de l'appeler sien. »

Iurat capillos esse, quos emit, suos

Fabulla. Numquid illa, Paule, peierat ? (6, 12)

« Fabulla jure que les cheveux qu'elle a achetés sont les siens. Est-ce là, Paulus, faire un faux serment ? »

Dans l'épigramme 2, 3, Sextus veut passer pour un homme dont les finances se portent bien en niant avoir jamais eu recours à des emprunts. Le locuteur lui accorde qu'il n'a pas de dettes si l'on entend par là non pas simplement « tenir de quelqu'un une somme d'argent », mais « tenir de quelqu'un une somme d'argent qui sera remboursée », selon une définition plus restrictive. Il révèle ce faisant que les finances de Sextus sont en réalité au plus bas :

Sexte, nihil debes ? Nil debes, Sexte, fatemur.

Debet enim si quis soluere, Sexte, potest. (2, 3)

« Sextus, tu n'es redevable d'aucune somme ? Tu n'es redevable de rien, Sextus, je te l'accorde. Car pour être redevable, il faut, Sextus, être solvable. »

Les jeux sur la polysémie servent aussi souvent à mettre en lumière un aveu involontaire, de l'ordre du lapsus. Il y a là, de la part de l'auteur, une forme d'ironie dramatique à mettre dans la bouche de ses personnages des propos qui, à leur insu, les accusent¹⁶. Dans l'épigramme 1, 81, le poète active par son commentaire le sens premier de « maître » de *dominus*, couramment employé à cette époque comme terme de respect, notamment pour s'adresser à son père¹⁷, si bien que Sosibianus semble avouer ainsi son ascendance servile :

A seruo scis te genitum blandeque fateris,

cum dicis dominum, Sosibiane, patrem. (1, 81)

« Tu sais que tu es le fils d'un esclave et tu l'avoues gentiment quand tu donnes du "Monsieur", Sosibianus, à ton père. »

De même, dans l'épigramme 7, 70, l'emploi du terme *amica* (« amie » ou « maîtresse ») révèle, grâce à l'explication du poète, des relations sexuelles jugées inavouables :

Ipsarum tribadum tribas, Philaeni,

recte, quam futuis, uocas amicam. (7, 70)

¹⁵ Cette double valeur du possessif est clairement explicitée par Sénèque dans un passage de son traité *Sur les bienfaits* (Ben. 7, 6, 1-2) : *In omnibus istis quae modo retuli, uterque eiusdem rei dominus est. Quomodo ? Quia alter rei dominus est, alter usus. Libros dicimus esse Ciceronis ; eosdem Dorus librarius suos uocat. Et utrumque uerum est : alter illos tanquam auctor sibi, alter tanquam emptor adserit. Ac recte utriusque dicuntur esse : utriusque enim sunt, sed non eodem modo*, « Dans tous les cas que je viens de citer, il y a deux possesseurs pour une seule et même chose. Comment est-ce possible ? Parce que l'un possède la chose, tandis que l'autre en a l'usage. Nous disons de certains livres qu'ils sont de Cicéron ; Dorus le libraire dit de ces mêmes livres que ce sont les siens. Et ces deux assertions sont vraies : l'un les revendique en tant qu'auteur, l'autre en tant qu'acheteur. Et il est juste de dire qu'ils appartiennent à l'un et à l'autre : ils sont, de fait, aux deux, mais pas de la même manière ».

¹⁶ Sur ces phénomènes d'ironie, voir la contribution de Cortés Tovar dans ce volume.

¹⁷ Voir pour cet emploi Dickey 2002, p. 77-94.

Frédérique Fleck, « La satire des propos de l'autre chez Martial : les épigrammes définitionnelles »
Article paru dans *Martial et l'épigramme satirique. Approches stylistiques et thématiques*, D. Vallat (éd.),
Hildesheim/Zurich/New York, Olms Verlag, 2020, p. 47-69.

« Lesbienne entre les lesbiennes, Philaenis, tu as raison d'appeler celle que tu baises ta bonne amie. »

Dans l'épigramme 9, 15, l'activation du sens « commettre un crime » du verbe *fecisse*, pris d'abord au sens de « faire ériger un monument », est plus subtile. Cette interprétation est signalée par la mention des sept maris et l'emploi du qualificatif *scelerata*, qui est toutefois ambigu puisqu'il peut signifier « infortunée » ou « criminelle ». Mais ces signaux sont discrets et la réinterprétation est surtout provoquée après-coup par la question *quid pote simplicius ?* qui suggère un aveu¹⁸ :

*Inscrisit tumulis septem scelerata uirorum
se fecisse Chloe. Quid pote simplicius ?* (9, 15)

« La misérable Chloé a inscrit sur les tombeaux de ses sept maris que c'était là son ouvrage. Peut-on être plus franc ? »

3.1.2. Modification des connotations

Le retournement opéré par l'épigrammatiste peut aussi jouer non sur des traits définitoires permanents (sèmes inhérents) qui distinguent différents sens d'un mot, mais simplement sur les sèmes afférents que constituent les connotations¹⁹. Ainsi, dans l'épigramme 7, 90, il conserve à *inaequalis* son sens d'« inégal, hétérogène », mais à l'acception habituelle à son époque qui qualifie, dans le domaine littéraire, une œuvre de qualité médiocre, il substitue une acception personnelle en remplaçant la connotation péjorative de l'adjectif par une connotation positive, revendiquant l'hétérogénéité pour ses volumes d'épigrammes²⁰. Pour réaliser cette modification inattendue et tout à fait personnelle des connotations de l'adjectif, il lui faut indiquer explicitement la connotation laudative qu'il prête pour sa part à *inaequalis* (*si uerum est, laudat carmina nostra Matho*) et parachever l'opération avec une redéfinition correspondante d'*aequalis* (*aequalis liber est qui malus est*) appuyée par deux exemples. Il fait ainsi malicieusement un laudateur de celui qui croyait dénigrer son œuvre :

*Iactat inaequalem Matho me fecisse libellum.
Si uerum est, laudat carmina nostra Matho.
Aequales scribit libros Caluinus et Vmber :
aequalis liber est, Cretice, qui malus est.* (7, 90)

« Mathon me déchire en tous lieux, racontant que j'ai fait un livre inégal. Si cela est vrai, Mathon loue mes poèmes. Des livres égaux, Calvinus et Umber en écrivent : un livre est égal, Creticus, quand il est mauvais. »

3.1.3. Jeu sur l'homonymie

De manière similaire, Martial joue, à la fin de l'épigramme 1, 41, non plus sur une polysémie, mais sur l'homonymie entre le nom commun *caballus* et le *cognomen* d'un personnage qui était probablement un bouffon²¹ et que la victime, Caecilius, propose comme parangon d'*urbanitas* et se vante de surpasser par ses traits d'esprit. Il manque cependant à Caecilius la finesse pour qu'on puisse le définir comme un Tettius, et cette première caractérisation est donc rejetée à l'aide d'une négation polémique (*non est Tettius ille*, v. 20), mais sa médiocrité l'apparente bien

¹⁸ Sur le processus complexe d'activation de la polysémie de *fecisse* dans cette épigramme, voir Brouard *et al.* 2018, p. 10-15.

¹⁹ Sur ces distinctions, voir Rastier 1987, p. 44-48.

²⁰ Voir aussi 1, 16 pour une revendication semblable.

²¹ Voir Citroni 1975, *ad loc.* et Vallat 2008, p. 93.

à un mauvais cheval, *caballus*²². Cette fin d'épigramme combine donc le rejet d'un premier terme, type exploré dans la catégorie 1²³, et l'acceptation spécieuse du second.

*Quare desine iam tibi uideri,
quod soli tibi, Caecili, uideris,
qui Gabbam salibus tuis et ipsum
posses uincere Tettium Caballum.*

Non cuicumque datum est habere nasum :

ludit qui stolidi procacitate,

non est Tettius ille, sed caballus. (1, 41, 14-20)

« Aussi, cesse désormais de te considérer – ce que tu es bien le seul, Caecilius, à faire – comme capable de surpasser par tes saillies Gabba et même Tettius Rosse. Il n'est pas donné à n'importe qui d'avoir le nez fin : celui qui plaisante avec une grossière effronterie, ce n'est pas un Tettius, mais une rosse ! »

Dans tous les cas présentés dans cette catégorie 3.1, le sens visé par la victime de Martial est celui qui est activé par défaut dans le contexte où le terme est employé. L'épigrammatiste doit virtualiser ce sens évident en contexte par une explication qui vient actualiser d'autres sèmes et fait ainsi surgir un sens inattendu²⁴. Parfois, cette explication précède le terme sur les sens duquel joue Martial, si bien qu'on le lit d'emblée avec sa double valeur, celle que lui donne la cible et celle que lui prête le poète, comme en 1, 81 et en 7, 70 où le mot employé par la victime constitue la pointe. D'autres fois, l'explication, donnée *a posteriori*, s'accompagne d'une reprise du terme en antanaclase : c'est la pointe de l'épigramme 1, 41. Plus souvent, c'est l'éclaircissement qui tient lieu de pointe en ce qu'il permet de percevoir après-coup la syllepse²⁵, comme en 7, 90 ou en 11, 62, ou bien une interrogation qui clôt l'épigramme en invitant le lecteur à faire retour sur le terme en question (ainsi en 6, 12 ou en 9, 15).

Alors que les deux premières catégories d'épigrammes définitionnelles étaient caractérisées par l'expression de la dissension et de la concession, cette catégorie-ci se caractérise au contraire par l'expression de l'assentiment, que celui-ci passe par des adverbess comme *recte* (7, 70, 2) ou *iure* (2, 20, 2), par une référence à la véracité du propos (*uerum est* : 7, 90, 2 et 11, 62, 2) ou par d'autres formulations (emploi du verbe *fateor* en 1, 81, 1 et en 2, 3, 1 ; interrogations rhétoriques en 6, 12, 2 *numquid illa peierat ?* et en 9, 15, 2 *quid pote simplicius ?*). Ici, la stratégie de l'épigrammatiste consiste en effet à feindre d'accepter les propos qui sont en réalité la cible de sa satire.

Cette catégorie d'épigrammes définitionnelles se prête particulièrement à mettre en lumière des turpitudes inavouables en prétendant que c'est la victime qui en fait elle-même involontairement l'aveu (*blande fateris*, 1, 81, 1). L'attaque principale, qu'elle porte sur l'ascendance, la conduite sexuelle ou des agissements criminels, se double alors d'une seconde attaque puisque la victime est présentée implicitement comme étant assez sotte pour en laisser échapper l'aveu. C'est particulièrement net dans le cas de la meurtrière Chloé (9, 15). Ces épigrammes peuvent aussi servir, comme celles de la catégorie 1, à dégonfler les prétentions de la victime, mais de manière plus sournoise puisque cela passe non plus par une récusation, mais par une approbation de ses propos – conditionnée toutefois à une modification de leur sens. Il y a dans ce cas aussi une plus-value satirique, puisque ce procédé permet à Martial de révéler de surcroît le caractère cauteleux de sa victime, ce qui apparaît bien, par exemple, dans les épigrammes 6, 12 et 11, 62 où les propos tenus font l'objet d'un serment. Enfin, l'épigramme 7, 90, comme l'épigramme 2, 77 dans la catégorie 2, permet au poète de réduire au silence un

²² Sur ce terme, voir Adams 1995, p. 569 ; je remercie Jean Trinquier pour cette référence.

²³ Le début de cette longue épigramme présente déjà un premier rejet de ce type à travers la substitution de *uerna* à *urbanus* : *Vrbanus tibi, Caecili, uideris. / Non es, crede mihi. Quid ergo ? Verna.* (1, 41, 1-2).

²⁴ Sur ces procédés de virtualisation et d'actualisation des sèmes, voir Rastier 1987, p. 80-83.

²⁵ Sur les jeux de syllepse et d'antanaclase dans les *Épigrammes* de Martial, voir Fleck 2017 et Brouard *et al.* 2018.

critique. Dans l'épigramme 2, 77, cela se faisait par le biais d'une contre-attaque, le qualificatif dépréciatif étant retourné contre son propre utilisateur ; ici, en 7, 90, l'attaque est désamorcée et transformée en propos louangeur. Dans les deux cas, le critique apparaît comme un incompetent qui ne connaît pas la véritable valeur des termes de critique littéraire qu'il emploie.

3.2. Catégorie 3.2 : Le signifié reste inchangé

Un dernier cas de figure peut se présenter, dans cette troisième catégorie où le mot de la victime et son référent sont tous deux conservés. C'est le cas le plus surprenant, dans la mesure où cette fois même le signifié du terme reste inchangé – car on se doute bien que Martial ne donne pas réellement son approbation.

3.2.1. Constat explicite d'une discordance avec la réalité

L'épigrammatiste peut choisir d'indiquer explicitement que le terme employé par la victime ne s'accorde pas avec la réalité, mais en valide l'emploi en dépit de cela. Ainsi le deuxième vers de l'épigramme 11, 107 indique d'emblée que le livre de Martial n'a pas été lu par le confrère auquel il l'a envoyé et que celui-ci fait semblant de l'avoir lu attentivement du début à la fin (*quasi perlectum*). Martial n'en valide pas moins ses propos mensongers, repris en écho indirect (*omnia legisti*), de manière très – trop – appuyée (*credo, scio, gaudeo, uerum est*). Il accepte ainsi une redéfinition du verbe (*per*)*lego* qui en ferait un équivalent de *explico* « dérouler (jusqu'au bout) »²⁶. Cela lui permet de rendre la pareille à Septicianus et de lui révéler ainsi, sans l'avouer pourtant en apparence, que lui-même n'a que faire de ses écrits :

*Explicitum nobis usque ad sua cornua librum
et quasi perlectum, Septiciane, refers.*

Omnia legisti : credo, scio, gaudeo, uerum est.

Perlegi libros sic ego quinque tuos. (11, 107)

« Après avoir déroulé jusqu'à la baguette qui le borne le papyrus de mon livre, tu me le rapportes, Septicianus, comme si tu l'avais entièrement parcouru. Tu as tout parcouru : je le crois, je le sais, je m'en réjouis, c'est la pure vérité. C'est ainsi aussi que j'ai entièrement parcouru tes cinq livres. »

Même procédé dans l'épigramme 10, 17 qui s'ouvre sur une définition pour le moins surprenante du verbe *donare* qui ne serait plus synonyme de *dare* mais consisterait simplement en une promesse de cadeau. Martial affecte d'accepter cette définition et s'en prévaut alors pour couvrir sa victime – sans doute un protecteur qui l'a frustré des présents escomptés – de cadeaux imaginaires, inversant ainsi les rôles sociaux pour se mettre lui-même dans la position de patron :

*Si donare uocas promittere nec dare, Gai,
uincam te donis muneribusque meis.*

*Accipe Callaicus quidquid fodit Astur in aruis,
aurea quidquid habet diuitis unda Tagi,
quidquid Erythraea niger inuenit Indus in alga,
quidquid et in nidis unica seruat auis,
quidquid Agenoreo Tyros improba cogit aheno,
quidquid habent omnes, accipe... quomodo das ! (10, 17)*

²⁶ Le procédé a ceci de plaisant que le verbe *lego* possède par ailleurs le sens d'« enrouler » quand son objet est un fil, un cordage ou une voile et que, lors de la lecture d'un rouleau de papyrus, l'action de dérouler le papier s'accompagne de l'action de l'enrouler au fur et à mesure autour de la baguette fixée à sa première extrémité.

Frédérique Fleck, « La satire des propos de l'autre chez Martial : les épigrammes définitionnelles »
Article paru dans *Martial et l'épigramme satirique. Approches stylistiques et thématiques*, D. Vallat (éd.),
Hildesheim/Zurich/New York, Olms Verlag, 2020, p. 47-69.

« Puisque tu appelles faire des présents promettre et ne rien donner, Gaius, je te surpasserai en largesses et en munificence. Reçois tout ce que l'Asturien retire du sous-sol de Galicie, tout ce que charrie le cours chargé d'or du riche Tage, tout ce que le noir Indien découvre entre les algues de l'Érythrée, tout ce que l'oiseau unique au monde garde jalousement dans son nid, tout ce dont l'orgueilleuse Tyr fait une décoction dans le chaudron d'Agénor, les possessions de tous, reçois-les... de la manière dont tu fais toi-même tes cadeaux ! »

Dans l'épigramme 2, 88, le locuteur concède à Mamercus le titre de poète, ou n'importe quel autre d'ailleurs – ce qui montre le cas qu'il en fait –, alors même qu'il n'a jamais donné lecture du moindre poème (préalable obligé à la publication d'un livre), comme il nous l'apprend d'emblée. Le fait de retrancher de la définition du terme l'idée de faire connaître son œuvre au public aboutit au curieux paradoxe d'un poète dont personne n'a jamais entendu un vers. Mais la fin de l'épigramme nous apprend pourquoi le locuteur est prêt à accepter cette redéfinition : il craint trop, en la récusant, de pousser Mamercus à se conformer à la définition communément admise en se livrant à des lectures publiques qui ne pourraient être que calamiteuses :

Nil recitas et uis, Mamerce, poeta uideri.

Quidquid uis esto, dummodo nil recites ! (2, 88)

« Tu ne donnes jamais de lecture publique et tu veux, Mamercus, être considéré comme un poète. Sois ce que tu veux, pourvu que tu ne nous lises rien ! »

3.2.2. Développement d'une conséquence inacceptable

L'épigrammatiste peut aussi faire sentir que les propos de la victime sont inacceptables d'une manière plus subtile. Il peut pour cela choisir de développer les conséquences de l'emploi du mot jusqu'à l'absurde.

L'épigramme 5, 72 tire ainsi des conséquences difficilement admissibles de l'emploi de *mater* par un poète dont l'identité n'est pas donnée. L'appellation de « mère » pour une divinité masculine, rapportée au premier vers, n'est pas explicitement invalidée, même si la postposition de *Tonantem*, dont l'apparition est retardée jusqu'en fin de vers, crée un effet de surprise (technique de l'*asprodoketon*) qui peut en suggérer l'incongruité. Le verbe modal *potuit*, pris ici au sens d'« avoir la capacité de faire une chose », a normalement des connotations positives, même si l'on comprendra *in fine* qu'il s'agit plutôt d'un anti-exploit littéraire. Sa reprise au v. 2 semble exprimer une forme d'autorisation de l'épigrammatiste, qui encouragerait l'auteur à poursuivre dans la même voie d'expérimentation poétique (avec une syllepse de sens, le verbe étant entendu à la fois au sens d'« avoir la capacité » et d'« avoir l'autorisation »). Mais si l'appellation de *mater* pouvait se justifier dans la mesure où la fin de la gestation de Bacchus s'est faite dans la cuisse de Jupiter dont il est sorti comme du ventre d'une mère, la désignation de Sémélé comme son père est absurde, tout en étant implacablement logique : si l'on appelle « mère » le géniteur, il faut bien appeler « père » la génitrice puisqu'il ne reste plus que ce terme pour désigner le second parent :

Qui potuit Bacchi matrem dixisse Tonantem,

ille potest Semelen dicere, Rufe, patrem. (5, 72)

« Celui qui a pu désigner comme mère de Bacchus le dieu du Tonnerre peut bien aussi désigner Sémélé, Rufus, comme son père. »

L'épigramme 3, 61 offre un autre exemple de ce procédé. Cinna, cherchant à atténuer la demande qu'il fait au locuteur, la minimise en qualifiant par *nihil*, « chose de peu d'importance », l'objet de sa requête. Le locuteur le prend au mot en formulant son refus avec le même terme, puisque l'objet du refus est évidemment le même que l'objet de la requête. Si le locuteur valide en apparence, par la reprise qu'il en fait, le terme de Cinna avec son signifié

et sa référence, il laisse cependant sentir la discordance entre le mot et la chose désignée à travers la qualification de Cinna par l'adjectif *improbe*, et le choix du pronom relatif indéfini *quidquid*, « tout ce que », qui suggère que ces demandes peuvent à l'occasion être assez importantes et sont en tout cas fréquentes :

Esse nihil dicis quidquid petis, improbe Cinna.

Si nil, Cinna, petis, nil tibi, Cinna, nego. (3, 61)

« Tu dis toujours que ce n'est rien, ce que tu me demandes, impudent Cinna. Puisque, Cinna, tu ne me demandes rien, je ne te refuse rien, Cinna. »

Dans cette dernière pièce, Martial, tout en reprenant le pronom *nihil* au sens de « peu de chose » que lui a donné Cinna, joue en même temps de la polysémie du terme en le faisant apparaître dans des expressions qui actualisent habituellement un autre sens, celui d'« aucune chose ». Car si le contexte de l'épigramme permet de virtualiser, dans *nil tibi nego*, le sème négatif que *nihil* a le plus couramment lorsqu'il est objet de *nego* (« je ne te refuse rien », c'est-à-dire « aucune chose »), afin de faire entendre, par une opération d'assimilation, « c'est peu de chose que je te refuse », il ne suffit pas cependant à neutraliser complètement ce sème négatif²⁷. Le même phénomène est déjà à l'œuvre dans la proposition précédente avec la reprise *nil petis* à travers laquelle le locuteur peut feindre de comprendre qu'aucune demande ne lui est en réalité adressée. Le locuteur peut ainsi masquer l'impolitesse de son refus sous les dehors d'une formule polie qui exprime normalement l'acceptation ainsi que d'une feinte incompréhension, et cela sans que Cinna puisse rien trouver à y redire : il est pris à son propre piège. Cet usage de la syllepse peut faire penser au recours qui y est fait dans la catégorie 3.1 étudiée précédemment, mais ici le sens dominant reste le sens initialement donné au terme par la victime de l'épigramme.

Ces pièces, comme celles de la catégorie 3.1, se distinguent de celles des catégories 1 et 2 par l'expression de l'assentiment (2, 88, 2 : *quidquid uis esto* ; 11, 107, 3 : *credo, scio, uerum est*). On y trouve fréquemment des adverbes de manière soulignant la réciprocité (10, 17, 8 : *quomodo* ; 11, 107, 4 : *sic*) et des subordonnées à valeur causale indiquant une relation de conséquence (*si* au sens de « puisque » : 3, 61, 2 ; 10, 17, 1). La pointe y est le plus souvent marquée par le retour, avec le même sens, du terme employé par la victime retourné contre cette dernière, comme dans les épigrammes de la catégorie 2.

Comme pour la catégorie 3.1, la stratégie mise en œuvre par l'épigrammatiste est particulièrement retorse puisque l'attaque se cache sous les dehors d'une feinte approbation. Ici, Martial choisit soit de passer par une définition (en 10, 17) ou par une description (en 2, 88 et en 11, 107) qui indique explicitement que le terme est inapproprié, soit de le faire sentir implicitement en tirant de son emploi des conséquences qui en dénoncent l'absurdité. Le premier choix n'exclut pas d'ailleurs la déduction de conséquences loufoques ou déplaisantes pour la victime. Ainsi l'épigramme 10, 17 permet-elle à Martial de développer sur six vers un univers contrefactuel fantasmé dans lequel il est devenu le patron de son patron, pour la grande honte de ce dernier. Dans tous les cas, le mot de la victime fait ricochet et son mésusage se retourne contre elle, souvent dans une logique de réciprocité où elle se retrouve victime de son propre procédé (3, 61 ; 10, 17 ; 11, 107). L'effet obtenu est semblable à celui des épigrammes de la catégorie 2 : le mot est retourné contre son utilisateur, mais sans qu'un changement de référent soit nécessaire pour cela. C'est en quelque sorte la victime elle-même qui est responsable de sa propre perte.

²⁷ Sur la distinction entre virtualisation et neutralisation, voir Rastier, Cavazza, Abeillé 1994, p. 55-56.

4. Conclusion

Les procédés mis en œuvre par Martial pour critiquer les choix lexicaux des victimes de ses épigrammes satiriques présentent une grande variété. Les traits définitionnels en jeu sont tantôt suggérés, tantôt explicitement formulés ; l'épigrammatiste et sa cible peuvent s'appuyer sur des définitions parfaitement établies ou, avec une mauvaise foi réjouissante, sur des redéfinitions franchement idiosyncrasiques ; le référent peut être décrit (parfois longuement) ou non ; l'auteur peut enfin proposer lui-même un terme, un référent ou un sens plus approprié ou laisser ce soin à son lecteur. L'ordre dans lequel apparaissent ces différents éléments est lui-même variable : si Martial, le plus souvent, entame l'affaire en rapportant les propos de l'individu visé, il peut aussi choisir de donner d'abord une description du référent, minant d'avance la crédibilité des propos de sa victime. Quand le mot employé par le personnage brocardé est simplement rejeté au profit d'un autre, cette disqualification, tout en constituant le cœur de l'épigramme, en fournit rarement elle-même la pointe. Quand il est conservé, que ce soit au prix d'un changement de référent, d'un changement de sens ou sans modification, il est souvent mis en vedette par la pointe, appliqué à son nouveau référent, repris en antanaclase avec un sens différent, faisant une apparition tardive et chargée de sens par un jeu de syllepse ou conservé dans son emploi initial avec des conséquences peu acceptables pour son utilisateur de départ. Une même pièce peut parfois combiner plusieurs jeux définitionnels relevant de différentes catégories, comme nous l'avons noté à propos des épigrammes 1, 9 et 1, 41.

Cette étude propose une première typologie de ce que j'ai appelé les épigrammes définitionnelles et tente de mettre en lumière les traits stylistiques et les effets propres à chacune des catégories que j'ai distinguées. Les épigrammes qui jouent d'une manière ou d'une autre sur la définition d'un terme ne se limitent pas toutefois au corpus que j'ai retenu pour cette présentation. Si les mots discutés sont souvent ceux de la victime, ce peuvent aussi à l'occasion être ceux d'un tiers, voire du poète lui-même, pour qualifier la victime. Ces variations concernant la source du terme sur lequel joue l'épigramme modifient évidemment les effets produits. Une exploration d'un corpus élargi permettrait ainsi d'obtenir un panorama plus vaste et plus nuancé.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADAMS J. N. 1981, « *Culus, Clunes and their Synonyms in Latin* », *Glotta* 59, p. 231-264.
ADAMS J. N. 1982, *The Latin Sexual Vocabulary*, London.
ADAMS J. N. 1995, *Pelagonius and Latin Veterinary Terminology in the Roman Empire*, Leiden/New York/Köln.
ANDRÉ, J., 1991, *Le Vocabulaire latin de l'anatomie*, Paris.
BROUARD L., DELALANDE J., EULER C., HAENSLER L., LUTHON P., PAUTRAT F., PERRAUD M., DE TOLEDO M. 2018, « Jouer avec les mots : pointe et parcours interprétatifs dans les *Épigrammes* de Martial », *De Lingua Latina* 13, <http://www.paris-sorbonne.fr/rubrique2315>.
CITRONI M. 1975, *Epigrammaton Liber Primus*, Firenze.
CORTÉS TOVAR R. 2020, « La función satírica de la ironía en los *Epigramas* de Marcial », in *Martial et l'épigramme satirique. Approches stylistiques et thématiques*, D. Vallat (éd.), Hildesheim/Zurich/New York, p. 25-46.
DICKEY E. 2002, *Latin Forms of Address from Plautus to Apuleius*, Oxford/New York/Athens.
FLECK F. 2017, « Les mots des autres chez Martial : la syllepse comme indice de modalisation autonome », *Lalies* 37, p. 127-137.

Frédérique Fleck, « La satire des propos de l'autre chez Martial : les épigrammes définitionnelles »
Article paru dans *Martial et l'épigramme satirique. Approches stylistiques et thématiques*, D. Vallat (éd.),
Hildesheim/Zurich/New York, Olms Verlag, 2020, p. 47-69.

KAY N. M. 1985, *Martial Book XI. A Commentary*, London.

LUSCHER J.-M. 1988-1989, « Signification par l'opérateur sémantique et inférence par le connecteur pragmatique, l'exemple de *mais* », *Sigma* 12-13, p. 233-253.

MINDT N. 2020, « *Accumulatio* as a Satirical Tool in Martial's Epigrams », in *Martial et l'épigramme satirique. Approches stylistiques et thématiques*, D. Vallat (éd.), Hildesheim/Zurich/New York, p. 71-102.

RASTIER F. 1987, *Sémantique interprétative*, Paris.

RASTIER F., CAVAZZA M., ABEILLÉ A. 1994, *Sémantique pour l'analyse. De la linguistique à l'informatique*, Paris.

SCHÖFFEL Chr. 2002, *Martial, Buch 8. Einleitung, Text, Übersetzung, Kommentar*, Stuttgart.

TAYLOR R. 1997, « Two Pathic Subcultures in Ancient Rome », *Journal of the History of Sexuality* 7, p. 319-371.

VALLAT D. 2008, *Onomastique, culture et société dans les Épigrammes de Martial*, Bruxelles.

VALLAT D. 2020, « *Foedius nil est !* Le comparatif, un outil satirique au service de Martial », in *Martial et l'épigramme satirique. Approches stylistiques et thématiques*, D. Vallat (éd.), Hildesheim/Zurich/New York, p. 149-179.